

## Inauguration de l'extension des locaux techniques, 5 juin 2015

Mme la sénatrice Mme Gourault, Mme la conseillère départementale Mme Lhéritier, qui remplace avantageusement et excuse Mr le président Mr Maurice Leroy, Mr le maire, Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, Mme Amossé, Mesdames et Messieurs.

Nous sommes très heureux, Mr le Maire et l'ensemble du conseil municipal, de vous accueillir dans l'extension des locaux techniques de la commune.

Tout d'abord, un peu d'histoire sur ces bâtiments : à l'origine les locaux techniques municipaux, ceux destinés au comité des fêtes et aux pompiers se trouvaient au niveau de la place Michaux là ou il y a actuellement notre belle boulangerie, sur une superficie d'environ 230m². Les boulangers, qui se trouvaient alors rue de Saint-Bohaire, apprennent que leur propriétaire souhaite récupérer leur local. Donc en 1998 le conseil municipal décide du transfert des locaux techniques, du comité des fêtes et des pompiers au niveau de la rue de la Fuie. Le SDIS, par l'intermédiaire du conseil général, devenu récemment départemental, prend en charge les travaux du bâtiment des pompiers sur le terrain mis à disposition par la commune. La fin des travaux intervient en octobre 1999 ; ils furent suivis par Mr Dupleix (architecte) et le cabinet IDEC. L'ensemble de ces bâtiments nous est revenus à 128 000.00 euros HT subventions déduites. En 2007 le nouveau conseil municipal le responsable bâtiment et maire adjoint Mr Cavaillès entreprennent les travaux de retenu des terres avec la construction du mur de soutien et des briques végétalisés, permettant de dégager une surface pour du stockage de divers matériels et des véhicules d'entrainement pour nos pompiers. C'est l'entreprise Coutan qui réalisa ces travaux pour un montant H.T. de 32 800.00

Enfin c'est en 2012 que le conseil municipal décide de faire une extension, d'une part parce que nos employés communaux ont de plus en plus de matériels pour bien travailler (broyeur, 2 véhicules, micro tracteur et tracteur). Et surtout pour travailler dans de meilleures conditions : il faut agrandir!

Le permis de construire est confié à Mr Bruxelle, architecte à Saint-Bohaire, fin 2012 et est accordé le 25 avril 2013. L'appel d'offre est lancé début 2014 et les entreprises retenues seront :

ETS COUTAN de saint Lubin pour la maçonnerie, la plâtrerie et l'isolation

ETS DUPUIS de Josnes pour la charpente métallique, les plancher, serrurerie et escalier

**ETS CALLIGARO** de Saint Denis sur Loire pour la couverture, le bardage et les portes

ETS MENAGE de Huisseau sur Cosson pour l'électricité

**ETS SOGECLIMA** de Cour –Cheverny pour la plomberie sanitaire **ETS PLOQUIN** de Villerbon pour la peinture

Le conseil municipal, il lui tient à cœur, vous l'aurez sûrement remarqué, de faire travailler des entreprises locales ; c'est un choix assumé pour que l'argent de nos concitoyens contribue à maintenir l'emploi dans notre département !

Je remercie toutes ces entreprises « d'ici » pour les travaux qui se sont très bien déroulés et surtout dans une très bonne ambiance de solidarité entre entreprises. Je remercie également Madame Gourault pour la subvention parlementaire du sénat de 5 000.00 euros et le conseil général « d'hier »... pour la DSR (dotation de solidarité rurale) de 20 000.00 euros qui à l'époque avait été fortement soutenue par Mme Amossé, ancienne conseillère générale de BLOIS 5 et nous la remercions chaleureusement.

L'ensemble des travaux de ce nouveau bâtiment nous revient à 86 683.00 €H.T.

Maintenant je termine en remerciant également nos employés communaux pour le travail effectué sur le parvis d'accueil, devant la porte jaune, et je leurs souhaite bon courage ainsi qu'aux bénévoles pour les futurs déménagements et rangements afin que chacun puisse travailler dans d'excellentes conditions.

Je passe maintenant la parole à Mme Gourault.

M Henri Boussiquot, 1er adjoint













Monte charges Escalier



